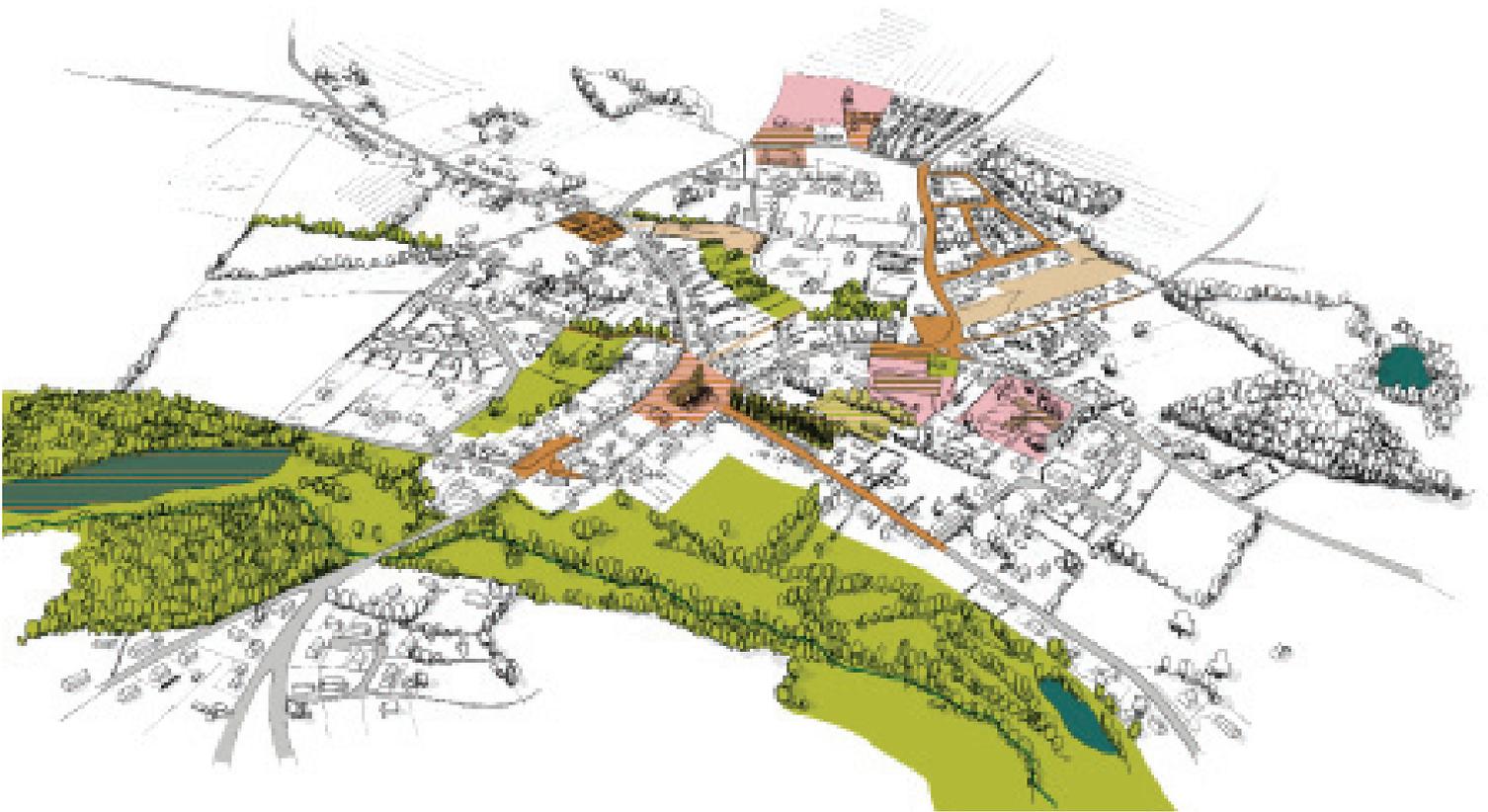


LA VILLE AUX CLERCS



BILAN DES ATELIERS «JARDINONS NOS VILLAGES»

- Avril 2015 -



DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation s'est réalisée en deux temps selon le protocole proposé initialement. Elle a été fructueuse avec des participants passionnés de jardins qui ont donné des orientations fortes pour le cadrage des projets



22 Novembre 2013

DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Rendez-vous pris le matin pour un parcours dans la commune avec les habitants, élus, techniciens et les différents partenaires. Le parcours nous amène tant vers les espaces naturels que dans le cœur de bourg. C'est aussi l'occasion de rappeler la présence de très beaux jardins particuliers parfois ouverts aux visiteurs.

Un temps de travail en salle afin de mettre sur papier une trame de diagnostic qui reflète la diversité des lieux et des points de vue. Le travail cartographique est également l'occasion d'expliquer les projets de la commune, la stratégie foncière et de présenter des pistes de projets dont les habitants n'avaient pas forcément encore connaissance.

9 participants

13 janvier 2014

PRÉSENTATION PISTES D' ACTIONS

Les partenaires présentent en salle la mise en forme du diagnostic ainsi que les propositions d'ateliers.

Les participants complètent les éléments présentés, posent des questions sur les contenus et commencent à faire des choix d'ateliers et à imaginer les modalités de leur mise en oeuvre. Les supports cartographiques et axonométriques semblent offrir un support de débat très adapté pour partager les projets au sein du groupe de travail.

14 participants



La commune n'a pas sollicité l'organisation de l'atelier 77 qui devait s'inscrire dans les locaux de la cantine dont le projet n'a pas été réalisé dans les délais de l'initiative.

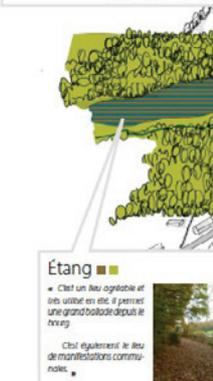
1/ Le regard des habitants ...

L'exercice de la carte réalisé durant la première phase de concertation avec les habitants ainsi que les divers témoignages recueillis lors des visites partagées ont permis d'apporter un premier regard sur le territoire, celui des populations qui le vivent et qui le travaillent.

- Lieux de rencontre et de convivialité
- Lieux où la nature s'exprime
- Lieux «forts» et emblématiques
- Lieux à embellir
- Lieux à reconquérir

Place de la gendarmerie

► Pour une des entrées principales du bourg, les espaces publics ne sont pas très riches. Les essais de jachère fleurie et de plantation ont échoué, la terre est mauvaise.



Étang

► C'est un lieu agréable et très utilisé en été. Il permet une grande biodiversité depuis le bourg.
C'est également le lieu de manifestations communales.



Place de l'église

C'est le cœur du village, autour duquel on retrouve les commerces, la mairie...
► Les tilleuls qui bordent l'église sont vieillissants et commencent à être censeux, nous craignons que sans les couper des quelques années, ça va être difficile pour les habitants.



Chemin piéton

Il permet de relier un lotissement à l'arrière du bourg.



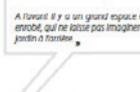
Le parking

► C'est un grand espace en calcaire qui ne met vraiment pas une seule année au bourg.



L'école

► Le cœur est adossé à l'arrière du bâtiment. Les enfants ont été associés aux aménagements comme la construction d'une cabane en saules, et la plantation des haies toujours avec un caractère champêtre.



► A l'avant il y a un grand espace en enrobé, qui ne laisse pas imaginer le jardin à l'arrière.



Le jardin de la bibliothèque

► Sur l'arrière il n'a pas été aménagé. Il donne sur la mare pédagogique mise en place dans l'enceinte de l'école.



Maison de retraite



Le jardin de Maggy

► C'est un jardin de particulier, de passionné. Il est ouvert au public pour la fête des jardins.
► Maggy est tellement passionnée qu'elle a réussi à entraîner ses voisins autour de la place à tout le monde s'est mis au jardin et on se fait pour la fête des jardins public et privé.



Le chemin

La commune en a fait l'acquisition pour pouvoir réaffecter à des usages publics les espaces vacants dans le bourg qui accueillent les équipements et lieux publics.
► Les pavés ont bien intention de développer cet espace avec la mise en place d'un pédestre.
► Il faudrait penser avant des travaux mais on ne veut pas de bitume dans cet espace qui doit rester un peu rural.



La cantine

Cet équipement vient d'être achevé. Il se veut à la fois un lieu de vie inter-générationnel et avec une portée pédagogique forte.
Les espaces extérieurs sont en attente avec l'envie de mettre en place un potager.



2/ Le regard de l'équipe pluridisciplinaire ...

Le regard de l'équipe pluridisciplinaire a ensuite apporté un nouveau point de vue sur le territoire dans le but de compléter le diagnostic établi par les habitants sur des éléments plus techniques, relatifs à l'aménagement, à l'environnement, et à la gestion durable des espaces.

Rues et Ruelles du bourg

► une réflexion et de nombreuses expériences vont être menées pour rendre plus douce la gestion des espaces communaux
► des plantations d'arbustes et de vivaces non toxiques à l'usage de la commune afin de limiter le passage des chats

Chemin piéton

► une longue bande qui se faufile entre les jardins et permettra de relier les zones de vie du bourg entre elles
► un futur espace de parcours qui vient ouvrir des vues et amener une pratique à proximité de jardins privés
► un passage pré-existant avec des arbres et des arbustes, et des jardins voisins utilisables depuis cet espace

L'école

► les aménagements montrent le dynamisme et l'implication des enfants dans les projets d'aménagement
► le cadre champêtre et les espèces locales ont été valorisés, les futurs aménagements doivent venir renforcer le caractère des lieux

Ecole et bibliothèque

► créé sur ces deux équipements présentent des espaces publics qui ne laissent pas présager de la qualité des espaces aménagés qui sont insérés dans une vaste zone de jardins
► devant l'école l'ancienne cour présente un passage très minéral «dur» qui laisse un vide important devant le bâtiment et coupe un passage lâche depuis la rue
► devant la bibliothèque un espace vert qui a perdu son caractère de jardin de maison et dont l'usage ne semble pas défini

Place de la gendarmerie et rue du chemin vert

► des aménagements anciens ont été révisés pour la voirie et qui dessinent des espaces difficiles à entretenir et peu accueillants pour les piétons

Le futur quartier

► un espace en prise directe avec le paysage de la vallée, encadré par des haies champêtres
► une opportunité de penser la liaison visuelle et l'articulation entre l'espace habitable et les espaces naturels

La cantine

► un espace avec un potentiel pédagogique important, à proximité de nombreux équipements tels que les écoles et la maison de retraite
► une parcelle qui donne à découvrir le paysage «village» du bourg avec des larges zones de prairie inaccessibles depuis l'espace public
► un patrimoine arboré exceptionnel avec des châtaignes en bois et en face d'alignement, ainsi qu'une vue sur l'église à mettre en scène

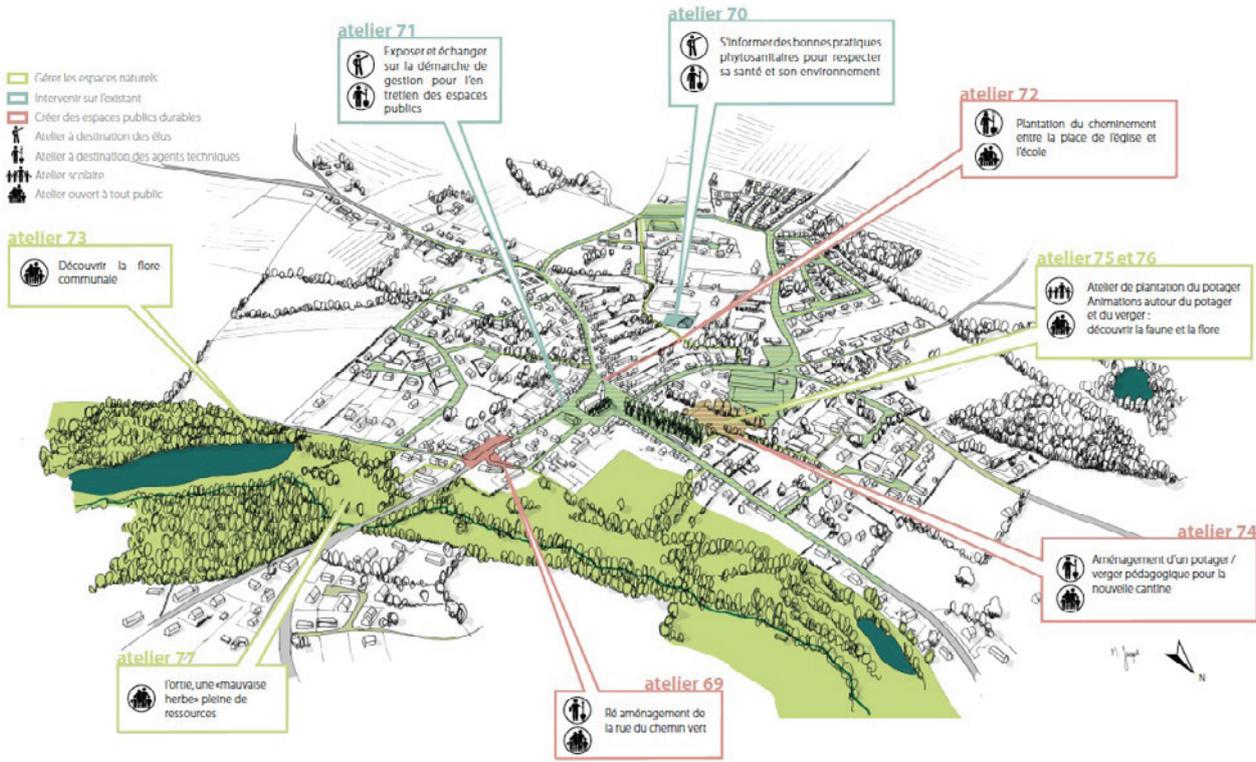
Le mail de platanes

► un espace intéressant avec un patrimoine arboré à préserver et qui peut permettre un lien à moyen terme avec les espaces de jardins à l'arrière



3/ Des projets à construire ensemble ...

A partir du diagnostic établi par les habitants et l'équipe pluridisciplinaire, des orientations d'aménagement et des ateliers sont proposés par les différents partenaires à l'équipe municipale et aux habitants afin de décider ensemble des actions qui seront retenues.



LA VILLE AUX CLERCS

PROPOSITION D'ATELIERS
dans le cadre du programme
« Jardinons nos villages »

-21 Avril 2014-

Réaménagement de la rue du Chemin vert atelier 69

COMMISSION SUPPORT : LA VILLE-AUX-CLERCS PUBLICUSE (ouvert tout public)

DURÉE DE L'ATELIER : 1 réunion d'information au public de 1h30, 1 réunion de planification

PÉRIODE FAVORABLE : fin 2014 pour réaliser le projet, début 2015 pour les plantations

INTERVENANTS : Domaine de Chaumont, CAUE

COORDONNÉES : pour le domaine de Chaumont: Mathieu BÉVIER - tel 025434 16 12 / pour le CAUE: Nina LORVILLE 0254313630

CONSTAT
La place de la gare et le boulevard de la rue du Chemin vert possèdent des espaces publics à améliorer, notamment au niveau des parkings, car il n'y a pas de valeur architecturale et formelle du boulevard de la rue du Chemin vert.

DÉROULE PROPOSÉ
Dans un premier temps le domaine de Chaumont et le CAUE proposeront une rencontre avec les élus et les habitants afin de définir les contours du projet, les ateliers d'aménagement de la rue du Chemin vert. Un comité de pilotage sera mis en place. Les élus et les habitants seront impliqués tout au long du processus de planification. Le comité de pilotage sera composé de représentants du domaine de Chaumont, du CAUE et des habitants. Les ateliers seront organisés sur la rue du Chemin vert pour permettre de définir les contours du projet et de planifier les actions à mener.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LES ATeliers
- Matériel de planification (tableaux, feuilles, marqueurs, etc.)
- Matériel de planification (tableaux, feuilles, marqueurs, etc.)
- Matériel de planification (tableaux, feuilles, marqueurs, etc.)

CONTACT : Nina LORVILLE 0254313630

Exposer et échanger sur la démarche de gestion écologique pour l'entretien des espaces publics atelier 71

COMMISSION SUPPORT : LA VILLE-AUX-CLERCS PUBLICUSE (Loges techniques et élus)

DURÉE DE L'ATELIER : 100 minutes d'atelier

PÉRIODE FAVORABLE : fin 2014 pour réaliser le projet, début 2015 pour les plantations

INTERVENANTS : Domaine de Chaumont, CAUE

COORDONNÉES : pour le domaine de Chaumont: Mathieu BÉVIER - tel 025434 16 12 / pour le CAUE: Nina LORVILLE 0254313630

CONSTAT
La commune de La Ville-aux-Clercs met en œuvre un certain nombre de techniques visant à diminuer l'usage des produits phytosanitaires dans le cadre de la gestion des espaces publics. Ces ateliers ont pour but de mettre en avant la démarche engagée par la Ville-aux-Clercs et de proposer aux autres communes participantes à l'initiative.

DÉROULE PROPOSÉ
Il s'agit au cours de cet atelier, de réaliser un petit questionnaire et d'échanger sur les méthodes alternatives au désherbage chimique. Des démonstrations de matériel de désherbage alternatif seront effectuées sur la commune.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LES ATeliers
- Matériel de planification (tableaux, feuilles, marqueurs, etc.)
- Matériel de planification (tableaux, feuilles, marqueurs, etc.)
- Matériel de planification (tableaux, feuilles, marqueurs, etc.)



COMMUNE SUPPORT : LA-VILLE-AUX-CLERCS

PUBLIC VISÉ : journée tout public

DURÉE DE L'ATELIER : 1 réunion d'atelier de réflexion avec les habitants le 14/06/14, 1 réunion de préparation, 1 journée de plantations le 31/03/15

INTERVENANTS : CAUE, Domaine de Chaumont

COORDONNÉES :

Nina FENATEU, 02 54 51 56 50, paysage@caue41.fr

Mathilde Martin, 02 54 56 16 22

DÉROULÉ

Le CAUE et le Domaine de Chaumont ont accompagné la commune jusqu'à la réalisation des travaux. Une première réunion sur le terrain avec les riverains et une élue a permis de réfléchir collectivement aux axes d'aménagement. Le CAUE a ensuite réalisé une esquisse sur la base des orientations établies. Le Domaine de Chaumont a ensuite pu prendre le relais afin d'organiser les préparations des travaux et la plantation.

- Réunion avec le CAUE, les riverains et les élus le 14/06/14 (5 personnes présentes, dont 2 riverains)
- Réalisation de l'esquisse du projet par le CAUE
- Présentation de l'esquisse aux élus le 18/12/14 par le CAUE
- Préparation des travaux avec l'accompagnement du Domaine de Chaumont
- Atelier de plantation le 31/03/15 (une dizaine de personnes présentes : techniciens, élus et habitants)

20/05/14

RÉUNION PUBLIQUE

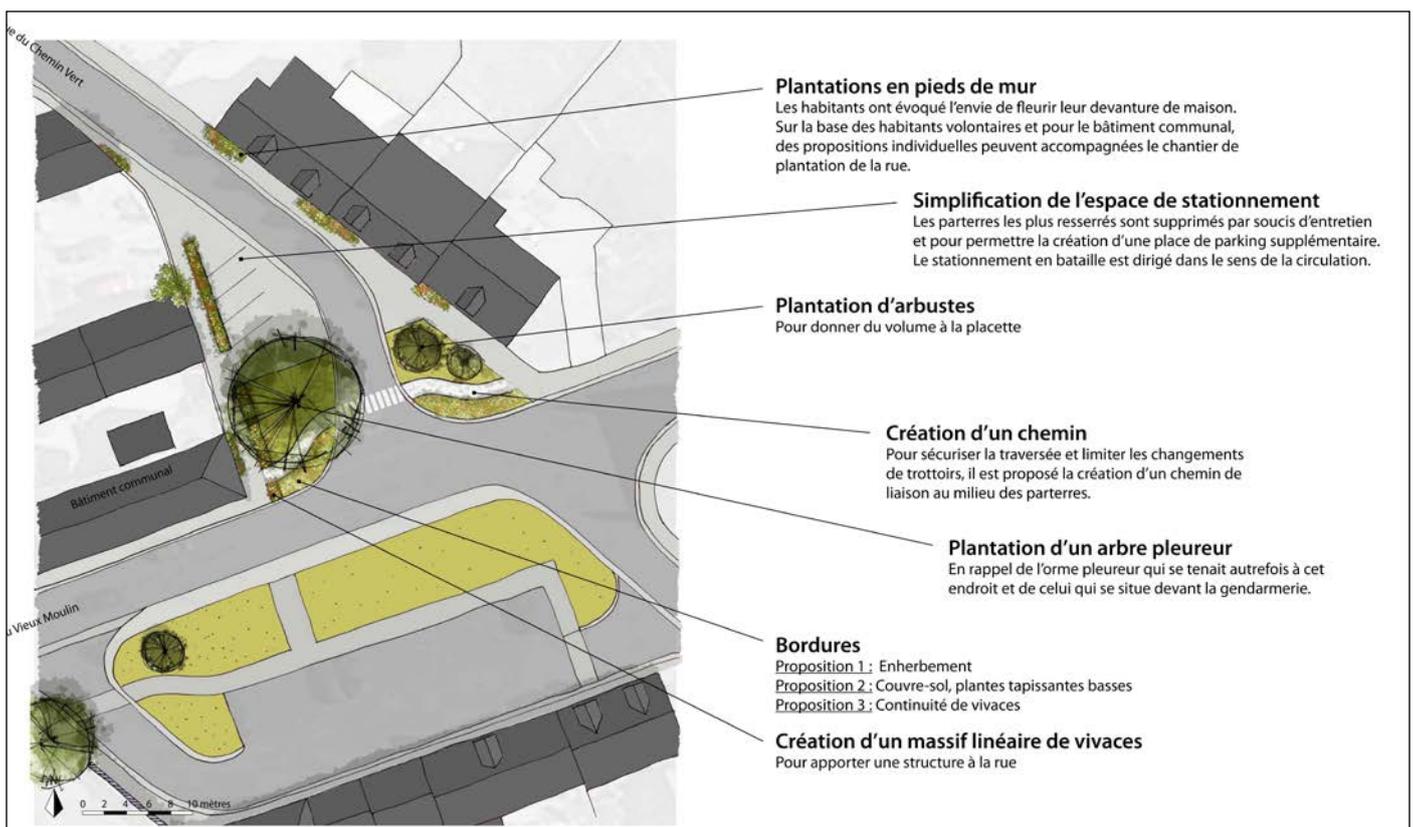
Le CAUE (Nina FENATEU, Mélodie JACQUES) a mené l'atelier de réflexion avec les habitants. Les participants se sont retrouvés sur le terrain pour réfléchir collectivement aux pistes d'aménagement. Les participants ont évoqué la question de l'accessibilité pour les piétons, les circulations actuelles étant peu pratiques et peu respectées. Quelques espaces posent également question sur l'entretien. Au niveau du parking, des zones enherbées sont difficiles d'entretien et compliquent la circulation et le stationnement des véhicules. Une simplification des circulations est donc à prévoir dans la proposition. Les riverains aimeraient également replanter un arbre à l'endroit où se dressait autrefois un orme pleureur.

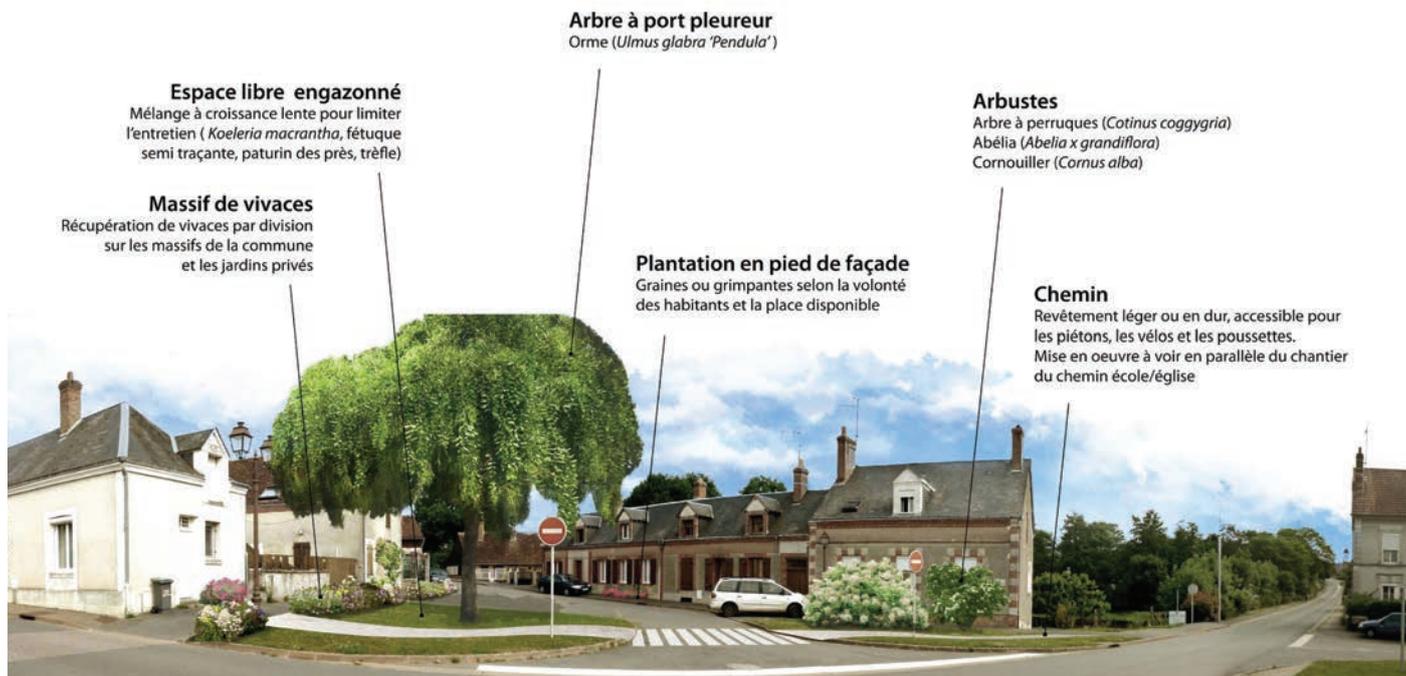


18/12/14

PRÉSENTATION DE L'ESQUISSE

Le CAUE (Nina FENATEU, Mélodie JACQUES) a ensuite réalisé une esquisse sur la base de la réflexion menée avec les habitants. L'esquisse a pu être présentée aux élus afin de valider la proposition et de définir lequel des trois ateliers menés par le CAUE pourrait aller jusqu'à réalisation. Les autres ateliers nécessitant une préparation plus lourde, la commune a préféré retenir cet atelier pour la réalisation.





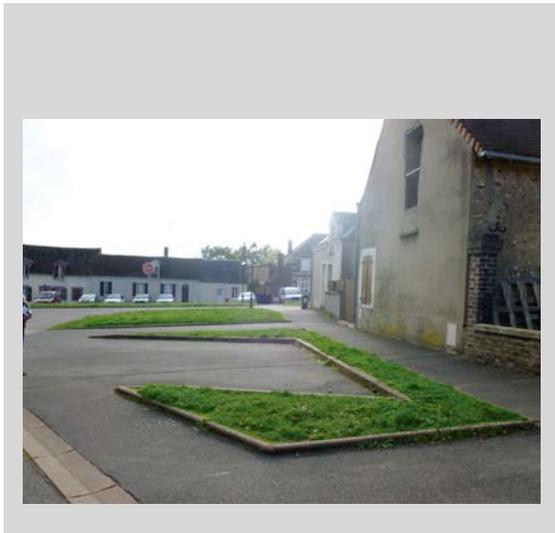
Esquisse et plan de plantation proposé

31/03/15

ATELIER DE PLANTATION

Le CAUE (Mélodie JACQUES) et le Domaine de Chaumont (Mathilde MARTIN) ont organisé la journée de plantation. Le Domaine de Chaumont a pu établir la préparation préalable lors d'une réunion avec le responsable des espaces verts. La commune a souhaité par ailleurs organiser une réunion avec les habitants afin de présenter le projet et collecter des plants auprès de la population. Quelques habitants étaient présents pour la plantation et des végétaux ont pu être récupérés des jardins et des massifs existants.





Commune support : La ville-aux-clercs

Intervenant : CAUE et Domaine de Chaumont-sur-Loire

Public visé : Agents techniques, élus, habitants

Nombre de personnes participantes : 4

Date de réalisation : 31 mars 2015

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

D'après les plans réalisés par le CAUE, le service technique de la commune a réalisé un travail de terrassement pour enlever une partie des bordures de trottoir et l'enrobé existant afin de retrouver une logique de stationnement et de fluidité de circulation (les stationnements en épis étaient en sens inverse du sens de circulation !). Le but de l'atelier est donc de faire un travail de voirie, de création de chemin piéton (actuellement inexistant) et de fleurir le carrefour.

Les végétaux ont été choisis, suivant nos conseils, en concertation avec les élus et les agents en fonction des plantes disponibles dans la commune et des dons des habitants.

Un gros travail de terrassement (évacuation de terres en place, dépose et repose de bordures, apport de terre végétale) a été fait par les agents. Pour réduire l'entretien, ils ont choisis de planter les vivaces et arbustes sur bâche recouverte ensuite de graviers.

Les points positifs :

- L'équipe technique est très compétente, autonome et dotée de matériel adéquat.
- Le réaménagement n'est pas qu'esthétique, il va permettre de faciliter le stationnement dans le quartier.
- Une élue référente, très motivée, qui a organisé les achats et le planning du chantier
- La plantation sur bâche a été plus longue mais sera un gain de temps par la suite
- Des végétaux de très bonne qualité

Les points négatifs :

- Peu de volontaires disponible ce jour là.
- Quelques remarques de passants agacés sur le fait que trois élus habitent justement cette rue (pure coïncidence) ou que ce soit de l'argent public dépensé inutilement.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :





Commune support : LA VILLE AUX CLERCS

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus de la commune

Nombre de personnes participantes : 2 agents techniques

Date de réalisation : 9 avril 2015

Temps consacré : ½ journée

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Un document, synthétisant les constats établis suite au diagnostic des pratiques phytosanitaires ainsi que les exigences requises pour perfectionner ses pratiques, a été remis à la commune. Avec l'appui de ce document faisant état des lieux des différents points évoqués lors de l'audit (local de stockage, protections individuelles, matériel de traitement, bonnes pratiques avant et après le traitement, inventaire des produits en stock), les données conformes ou non conformes ont été à nouveau abordées point par point. Petit à petit, des conseils ont été formulés pour améliorer le lieu de stockage des produits phytosanitaires, la protection de l'applicateur, de la ressource en eau, etc.

Les points positifs :

Sur les pratiques de l'agent

Pour répondre aux exigences des différents arrêtés relatifs à la sécurisation de la préparation du traitement phytosanitaire ou encore à la réglementation de l'usage des pesticides sur les zones fréquentées par le public, l'agent applicateur mettra désormais en place un certain nombre de mesures. Il est ainsi prévu d'améliorer le lieu de stockage des produits, de s'équiper de l'ensemble des équipements requis et adaptés pour des traitements phytosanitaires et de mettre en application, dans la mesure du possible, le délai de ré-entrée après traitement. Les non-conformités relevées peuvent facilement être ajustées, des documents ont d'ailleurs été adressés aux agents pour les aider à mettre en place les mesures correctives formulées.

Les agents se sont montrés attentifs, coopératifs et ont témoigné d'un intérêt particulier aux techniques alternatives au désherbage chimique.

Pour informer les conseillers municipaux ainsi que Mme Le Maire sur le déroulement de l'atelier, un compte-rendu a été rédigé (**voir document CR_atelier70_LaVilleAuxClercs**).

Les points négatifs :

La participation de quelques élus aurait été intéressante. L'atelier se déroulant de manière très libre, dans les locaux des services techniques, les échanges se font plus facilement entre les élus et les agents. Cette intervention permet en effet de mettre en avant les nombreuses contraintes, liées notamment à la réglementation, associées à l'utilisation des produits phytosanitaires. Le personnel technique, en possession d'un Certificat Individuel pour l'application de ces produits, connaît la plupart de ces exigences ce qui n'est pas tout le temps le cas pour les conseillers municipaux. Cela permet d'éveiller les consciences sur les problématiques d'utilisation de ces produits dangereux. Le corps décisionnel, que constituent les élus, est informé directement des éléments à améliorer pour protéger la santé de l'agent mais aussi de la population.

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Néant

Commune support : LA VILLE AUX CLERCS

Intervenant : Alice BOULANGER, FREDON Centre

Public visé : Agents techniques et élus des communes de l'initiative

RETOUR D'EXPERIENCE

Cet atelier proposé à la commune de La Ville-aux-Clercs n'a pas été réalisé. La commune a pris du retard vis-à-vis de l'initiative et n'a donné suite que très tardivement aux différentes relances. Cet atelier ayant pour but de rassembler les communes autour des changements de pratiques entrepris par la Ville-Aux-Clercs, un nombre suffisant de participants était donc attendu. En raison de dates proposées en fin d'initiative, d'un délai très court pour solliciter les autres communes et du démarrage de la période printanière (travail important pour les agents communaux à cette saison), la réalisation de l'atelier ne se serait donc pas fait dans de bonnes conditions.



COMMUNE SUPPORT : LA-VILLE-AUX-CLERCS

PUBLIC VISÉ : journée tout public

DURÉE DE L'ATELIER : 1 réunion d'information auprès des riverains et de terrain le 20/05/14, 1 réunion de présentation le 18/12/14, 1 journée de plantation (non réalisée)

INTERVENANTS : CAUE

COORDONNÉES :

Nina FENATEU, 02 54 51 56 50

DÉROULÉ

Le déroulé du projet a dû évoluer au cours de la réflexion. Après une première réunion sur le terrain avec les habitants, des pistes d'action ont pu être décidées de manière collective. La commune souhaite faire participer le lycée agricole de Vendôme pour la phase de réalisation. Il a donc été convenu que le CAUE réalise l'esquisse avec les habitants et accompagne la réalisation des plantations avec une classe du lycée agricole. Il n'a cependant pas été possible de mener la réalisation pendant le temps de l'initiative.

- réunion participative le 20/05/14
- travail de la proposition d'aménagement par le CAUE
- présentation de l'esquisse le 18/12/14

20/05/14

RÉUNION PUBLIQUE

Le CAUE (Nina FENATEU, Mélodie JACQUES) a mené l'atelier de réflexion avec les habitants. Un premier temps sur le terrain a permis de découvrir cet espace qui n'est pour le moment pas accessible au public. Les arbres et arbustes existants ont été recensés et un premier diagnostic sur l'état des arbres a été réalisé à cette occasion. Un retour en salle a ensuite permis d'ouvrir la discussion sur les pistes d'aménagement. Plusieurs questions ont été soulevées sur le vis-à-vis avec les jardins de particuliers et sur l'accessibilité du chemin. La thématique des belles écorces a été retenue comme axe d'aménagement. Une quinzaine de personnes étaient présentes.



18/12/14

PRÉSENTATION DU PROJET

Le CAUE (Mélodie JACQUES et Nina FENATEU) est venu présenter le projet aux élus pour définir les possibilités de mise en place des ateliers de plantation. Plusieurs projets ont été présentés ce jour (sur le potager et la rue du chemin vert), la commune a souhaité choisir un des 3 projets présentés pour la réalisation. Un partenariat avec le lycée agricole pouvant être mis en place pour les plantations du chemin, la commune a préféré retenir l'atelier 69.

Les points positifs :

Les habitants sont très intéressés par le projet, le futur aménagement pourra permettre de mettre en place des circulations plus sécurisées pour les enfants et les piétons.

Le projet nécessite des préparations importantes mais il pourra être mis en place à plus long terme avec l'intervention du lycée agricole. Le CAUE pourra suivre le projet afin d'accompagner la concrétisation du projet avec le lycée agricole.

ATELIER 72 PLANTATION DU CHEMINEMENT ENTRE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET LES ÉCOLES LE SENTIER DES BELLES ÉCORCES

VUE DU PROJET DEPUIS L'ENTRÉE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE



- Sélection et conservation des sujets arborés déjà présents en fonction de leur état sanitaire
- Plantation d'arbres à écorce décorative
Les plantations peuvent être échelonnées au fil du temps en fonction des souhaits de la commune. Les nouvelles plantations peuvent être planifiées comme des événements pour animer et valoriser le chemin
- Tonte régulière uniquement au niveau des espaces les plus pratiques (assises, jeu, verger)
- Assises à intervalles réguliers
- Vues sur l'espace privé limitées par les plantations d'arbustes et les piquets de châtaignier

Sentier en «dur» pour permettre le passage de vélos, poussettes et personnes à mobilité réduite
Pour que le sentier soit utilisable en hiver, il faudra prévoir l'installation d'éclairage, soit au sol si la commune choisit d'installer l'éclairage en même temps de le chemin, soit à hauteur des arbres si les lumières seront installées plus tard. Dans les deux cas, il faudra prévoir dès les premiers travaux l'installation du réseau nécessaire.





LA VILLE-AUX-CLERCS PAYS VENDOMAIS

PLANTATION DU CHEMINEMENT ENTRE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET LES ÉCOLES

LE SENTIER DES BELLES ÉCORCES

ESQUISSE GÉNÉRALE DU PROJET

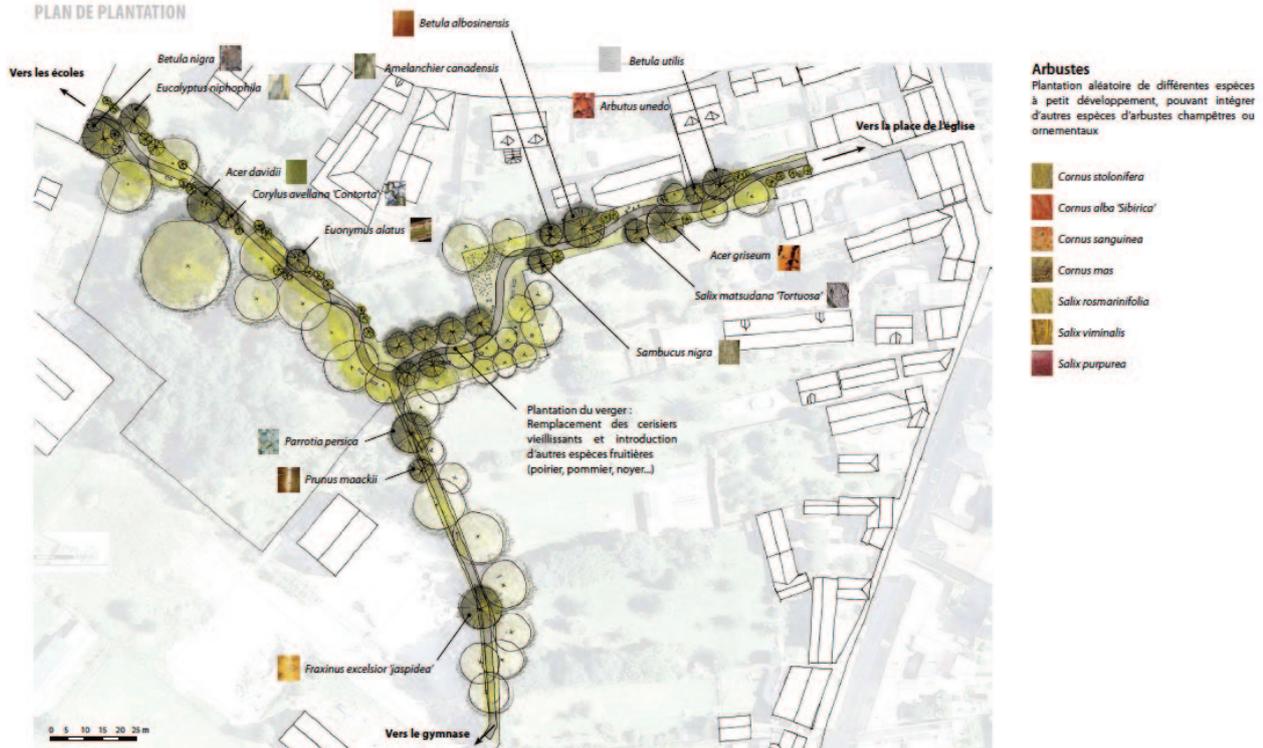


Esquisse et plan de plantation proposé

PLANTATION DU CHEMINEMENT ENTRE LA PLACE DE L'ÉGLISE ET LES ÉCOLES

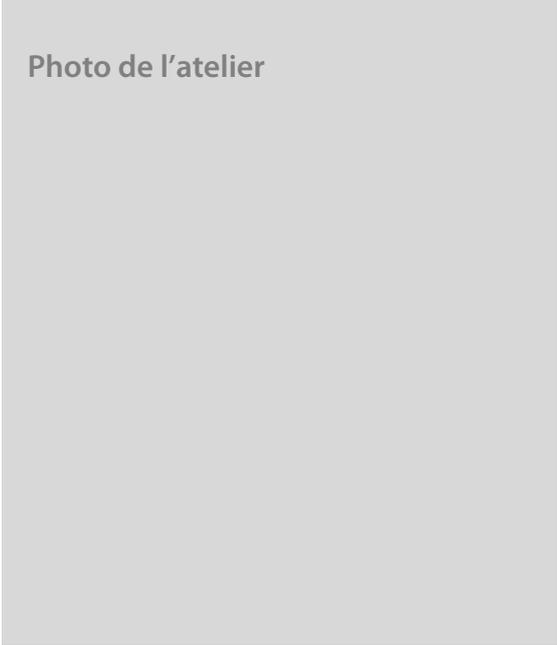
LE SENTIER DES BELLES ÉCORCES

PLAN DE PLANTATION



Cheminement entre l'église et l'école

Photo de l'atelier



Commune support : LA VILLE AUX CLERCS

Intervenant(s) : Maison Botanique, CAUE

Public visé : élus, agents techniques, habitants

Nombre de personnes participantes :

Date(s) de réalisation :

Temps consacré : 1 journée (diagnostic, conception)

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

La commune nous a sollicités afin de proposer un plan d'aménagement d'une parcelle permettant de relier l'église à l'école sans emprunter les routes du village. Ce passage présente déjà une végétation en place intéressante ainsi que des contraintes de mitoyenneté fortes par endroit.

Le projet comprenait une phase de concertation (visite du site et réunion) ainsi qu'une réflexion sur les aménagements et les plantations nécessaires à la réalisation de ce site et répondant aux problématiques de circulation, de mitoyenneté et d'entretien.

Un pré projet réalisé par le CAUE en concertation avec la Maison Botanique a ainsi pu être réalisé et proposé à la commune.

Au vu des contraintes en termes de planning imposées par les travaux de terrassement nécessaires, le projet n'a pu aboutir. Celui-ci reste malgré tout réalisé en partie dans sa conception et pourra servir de base pour un projet futur.

Les points positifs :

Un projet novateur pour la circulation intra urbaine.
Des élus et habitants motivés dans cette perspective.

Les points négatifs

Un projet un peu trop ambitieux pour les délais qui nous étaient imposés.

Photo de l'atelier

Commune support : La Ville-aux-Clercs

Intervenant(s) : Chloé Trémol/ Clément Coroller/
Florian Laurenceau

Public visé : Centre de loisirs

Nombre de personnes participantes : Aucune

Date(s) de réalisation : Août

Temps consacré : 4 jours

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Les sorties découvertes de la biodiversité initialement prévues n'ont pas été réalisées. Cependant sur proposition de Mme le Maire nous avons réalisé 2 panneaux pédagogiques à destinations du grand public sur la thématique « Ortie » (présentation de l'espèce, intérêt écologique, intérêt culinaire,...) et sur « les oiseaux d'eau » (présentation des principales espèces d'un espace naturel communal avec description et quelques conseils vis-à-vis de ces animaux sauvages.

Les points positifs :

Les habitants seront sensibilisés à l'environnement sur les espaces d'aménité de la commune

Les points négatifs :

Contact avec la mairie très difficile
Beaucoup de temps pour la réalisation des panneaux

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Inclure d'avantage la commune dans la réalisation de ces panneaux

L'Ortie

Connaissez-vous bien l'Ortie ?



En France métropolitaine, il existe cinq espèces d'orties, appartenant au genre *Urtica*.

On en rencontre deux par chez nous : l'Ortie dioïque, ou Grande Ortie (*Urtica dioica*) et l'Ortie brûlante ou Petite Ortie (*Urtica urens*). On les retrouve principalement sur les sols riches, comme les bords de chemins, les anciennes pâtures, les jardins ... Ce sont des plantes qui apprécient les sols

Mal aimée, cette plante est pourtant pleine de surprises.

Au jardin ...

Cette plante possède plusieurs caractéristiques qui la rendent intéressante auprès du jardinier. Le purin d'Ortie permet de **lutter contre les pucerons** et contre **le mildiou**. Riche en minéraux, mélangée à la terre, elle a un **effet vivifiant** pour la végétation de votre jardin et de votre potager, comme pour les pieds de tomates, par exemple.

C'est également un **véritable refuge** pour tous les petits **auxiliaires de cultures**, comme les coccinelles, les chrysopes et les araignées qui vous aideront dans la lutte contre les pucerons ...



Cure contre les piqûres

En cherchant un peu, vous pourrez trouver un **remède** à vos démangeaisons. La piqûre étant acide, il faut la contre-balancer avec un élément basique : le Plantain majeur (*Plantago major*) ou l'Oseille (*Rumex acetosa*) par exemple.

Froisser quelques feuilles dans votre main, et appliquer sur la brûlure en massant.



ZOOOOM sur le poil ...



Ce qui pique, chez l'ortie, ce sont en fait de **petits poils** très fins dont l'extrémité est en **silice** (composant minéral principal du verre). Très fragiles, ils se cassent au moindre contact. Ce sont plusieurs substances comme **l'acide formique** et **l'histamine** qui provoquent les réactions de démangeaison et de rougeur.



Dans la nature ...

Plusieurs espèces y effectuent leur cycle de développement complet. C'est en réalité une véritable ville pour les petites bêtes qui se cachent parmi ces poils urticants. **Jusqu'à 100 espèces d'insectes** y vivent. En regardant plus en détail, vous aurez la chance d'observer toute la vie qui fourmille dedans.

Il est important de conserver çà et là des massifs d'orties, qui font office de véritables réservoirs de biodiversité. Ils contribueront à l'équilibre écologique de votre jardin, en servant de zone de refuge pour une faune que vous n'auriez même pas soupçonnée.

En cuisine ...

Riche en minéraux et vitamines, l'ortie était utilisée auparavant comme complément alimentaire pour les animaux, mais aussi pour l'homme. Elle a par exemple 5 fois plus de **vitamine C** que l'orange.

On la cuisinera en tarte, en soupe ou encore en salade. Il faut, pour cela, **utiliser des jeunes pousses**. En les mixant, ou simplement en les laissant sécher, elles perdront leur effet urticant, ce qui est quand même plus agréable lorsque l'on souhaite les manger.



Crédits photos, conception, mise en page, relecture : COROLLER Clément, LE BERRE Sylvie / Perche Nature - 2014

Panneau pédagogique sur l'ortie

Les oiseaux communs des points d'eau



GALLINULE POULE-D'EAU (*Gallinula chloropus*)

Longueur : 27 - 31 cm

Facilement reconnaissable avec son bec rouge et sa queue blanche barrée de noir, elle colonise couramment les lacs et étangs, voire même les mares. Son nid est construit parmi la végétation, en forme de corbeille, avec un toit.



FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*)

Longueur : 36 - 42 cm

Entièrement gris sombre, elle diffère de la poule d'eau par son bec blanc. On peut la retrouver en grand nombre. C'est une espèce qui cohabite volontiers avec d'autres oiseaux, mais elle défendra son territoire énergiquement lorsqu'elle percevra l'intrusion. Cet oiseau court sur l'eau lorsqu'il s'envole.



GRÈBE HUPPÉ (*Podiceps cristatus*)

Longueur : 46 - 51 cm

Élégant avec son plumage roux et noir caractéristique au niveau de la tête, c'est le plus grand des grèbes. Il apprécie les pièces d'eau avec des roseaux, où il fait son nid avec de multiples végétaux. Les jeunes poussins grimpent sur le dos des parents et se laissent transporter tranquillement.



MARTIN-PÊCHEUR (*Alcedo atthis*)

Longueur : 17,5 - 19 cm

Identifiable à coup sûr avec ses couleurs vives bleues et orangées et son bec disproportionné, il est toujours agréable à observer. Très vif, il file d'un perchoir à un autre en émettant un petit sifflement. Il se nourrit de petits poissons qu'il guette depuis sa branche. Un couple peut avoir jusqu'à 3 nichées par an.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*)

Longueur : 16,5 - 19 cm

Ce petit passereau vient souvent près des points d'eau. Sa queue se balance fortement, et ses mouvements rapides lui confèrent un aspect d'oiseau très dynamique. Malgré sa petite taille, c'est un migrateur partiel, mais il arrive qu'il passe l'hiver sous nos latitudes.



HÉRON CENDRÉ (*Ardea cinerea*)

Longueur : 84 - 102 cm

C'est le membre le plus grand et le plus commun de la famille des hérons. Il niche souvent en colonie - réunis à plusieurs couples - parfois avec d'autres espèces dans une herminière, dans les arbres. Il se nourrit de poissons, d'amphibiens ... En période d'accouplement, une longue aigrette apparaît à l'arrière du crâne.



CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*)

Longueur : 140 - 160 cm

Espèce commune. Peu farouche, voir agressive lorsqu'on s'approche de trop près, cette espèce niche facilement sur nos plans d'eau. Elle construit un gros nid de roseaux et de végétation aquatique. Lors de la nidification, le mâle devient très territorial. Cet oiseau peut compter jusqu'à 22.000 plumes.



CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*)

Longueur : 50 - 60 cm

C'est le canard le plus reconnaissable, avec sa tête verte et son bec jaune pour les mâles. Les femelles sont plus uniformément marron-beige. Le mâle présente une queue en « accroche-cœur ». Très accoutumé à la présence de l'homme, il peut passer toute l'année sous nos latitudes. Il existe beaucoup d'autres espèces de canards, moins connus.



Le pain n'est pas de la nourriture pour les oiseaux. Le sel qu'il contient a des conséquences sur leur santé. Par ailleurs, il gonfle dans leur estomac et les empêche de bien se nourrir après. Éviter de les nourrir, c'est les respecter. Ce sont des animaux sauvages, ne l'oublions pas.



Crédits photos : GAUDINEAU Dany, FAUVET Gérard / Conception, mise en page, relecture : COROLLER Clément, LE BERRE Sylvie / Perche Nature - 2014

Panneau sur les oiseaux d'eaux



COMMUNE SUPPORT : LA-VILLE-AUX-CLERCS

PUBLIC VISÉ : journée tout public

DURÉE DE L'ATELIER : 1 réunion de travail présentation du projet, journée de construction et de plantations

PÉRIODE FAVORABLE : été 2014 pour élaborer le projet, automne 2014 pour les plantations

DATES RETENUES :

INTERVENANTS : Perche Nature, CAUE, domaine de Chaumont, Maison Botanique

COORDONNÉES :

DÉROULÉ

- Réunion de travail (été 2014) : rencontre sur site, seul les agents techniques sont présents. Ce temps d'échange permet de mettre en lumière les problèmes techniques (nature du sol, travaux de préparation nécessaire) qui devront être résolus en préalable à la réalisation du projet. Cette demi-journée permet également de rencontrer le centre de loisir, voisin et futur usager possible du projet.

- Mise en forme par le CAUE de propositions (réunion de collaboration avec la maison botanique pour élaborer le plan) pour l'aménagement du site.

- Présentation à la commune du projet (hiver 2014). Échange autour des solutions techniques à apporter au sol.

> Projet non réalisé car la commune n'a pas pu effectuer les travaux préparatoires du sol, le CAUE et la maison botanique reste à la disposition de la municipalité pour relancer ce projet dans un calendrier plus approprié.

PLANTATION DU POTAGER

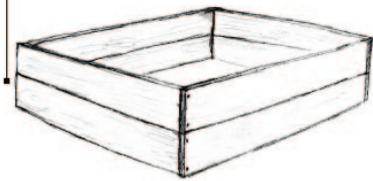
UN VERGER ET UN POTAGER POUR LA NOUVELLE CANTINE



ESQUISSE GÉNÉRALE DU PROJET



Potager en carré
Fabrication de bacs de plantation en bois de châtaignier de dimension 1,20 x 1,20 m qui accueilleront les plantes du potager.



PLANTATION DU POTAGER

UN VERGER ET UN POTAGER POUR LA NOUVELLE CANTINE

PLAN DE PLANTATION DU VERGER



Des arbres fruitiers

La terre devra être au préalable préparée pour limiter la stagnation de l'eau qui serait néfaste pour les arbres. Selon l'état du terrain, il faudra peut être prévoir de quoi drainer les plantations et adapter les espèces proposées pour des plants plus résistants. Le choix des espèces sera également à adapter selon les envies et les usages du lieu.

Les haies plessées



Cette ancienne technique consiste à courber et tresser les arbustes pour former une haie dense et de petite taille, à la structure travaillée. Ces haies permettront de structurer le verger de la nouvelle cantine scolaire en fabricant une succession de plans vers la vue dégagée du clocher de l'église. Elles permettront par ailleurs de découper ce large espace en marquant une limite entre le potager et le verger.



Aubépine
Crataegus monogyna
10m, soleil mi-ombre
Floraison blanche en mai



Noisetier
Corylus avellana
5m, soleil mi-ombre



Cornouiller sanguin
Cornus sanguinea
4m, soleil mi-ombre
Ecorce rouge



Cornouiller sauvage
Cornus mas
4m, soleil mi-ombre
Floraison jaune en février/mars



Charme
Carpinus betulus
15m, soleil mi-ombre
Floraison blanche en mai



Vivane cotonneuse
Viburnum antana
5m, soleil mi-ombre
Floraison blanche en mai
Fruits rouges



Worme obier
Viburnum opulus
5m, soleil mi-ombre
Floraison blanche de septembre à octobre
Fruits rouges



Fusain d'Europe
Eucotymus europaeus
3m, soleil mi-ombre



Cognassier du Japon
Chaenomeles japonica
1 à 2m, soleil mi-ombre
Belle floraison rouge
Fruits comestibles



Erable champêtre
Acer campestre
4 à 15m, soleil mi-ombre

Ou alignement de tas de bols

Comme pour les limites de parcelle, des tas de bols peuvent également être utilisés pour marquer une transition entre les différents espaces et souligner le point de vue.



PLANTATION DU POTAGER

UN VERGER ET UN POTAGER POUR LA NOUVELLE CANTINE

PLAN DE PLANTATION DU POTAGER



Une haie de petits fruits pour délimiter le potager du verger

- G Groseillier
- F Framboisier
- M Mûrier
- C Cassissier



Les bacs du potager

Plantes aromatiques et légumes annuels ou perpétuels y seront plantés pour l'école et la cuisine pédagogique. On pourra privilégier les légumes perpétuels, plus pérennes, et prendre en compte les bonnes associations de plantes amies, et compagnes qui permettront de lutter contre les nuisibles et les maladies (par exemple, les oeillets d'Inde débarrassent les tomates des nématodes, les carottes et les poireaux font fuir leurs vers respectifs, ...).

LES ANNUELLES

Il faudra prendre en compte la rotation des cultures dans le choix des plantations annuelles pour ne pas fatiguer le terrain : on alternera les légumes gourmands ou non en humus, les espèces botaniques différentes, à finalité distinctive et aux besoins nutritifs différents. Pour cela, la rotation pourra s'établir sur 3 ou 4 ans. Elle consistera à alterner les légumes racines (carottes, navets...), les légumes feuilles (salade, épinards, concombre, choux...) et les légumineuses (haricots, fèves, pois).

LES AROMATIQUES

- Ciboulette (*Allium schoenoprasum*, vivace)
- Basilic (*Ocimum kilimandscharicum*, vivace)
- Marjolaine (*Origanum majorana*, vivace)
- Menthe (Genre *Mentha*, vivace)
- Origan (*Origanum vulgare*, vivace)
- Persil plat (*Petroselinum crispum* var. *neapolitanum*, bisannuelle)
- Sauge (*Salvia officinalis*, vivace)
- Thym commun (*Thymus vulgaris*, vivace)
- Verveine commune (*Verben officinalis*, vivace)

LES LÉGUMES PERPÉTUELS

Les légumes perpétuels sont des plantes qui ne nécessitent pas d'être plantées tout les ans, elles peuvent ainsi rester en place plusieurs années et nécessitent moins d'intervention. Elles peuvent être vivaces (le cycle de vie s'étale sur plusieurs années), ou peuvent se multiplier d'elles-mêmes par leurs bulbes, tubercules ou semis spontanés :

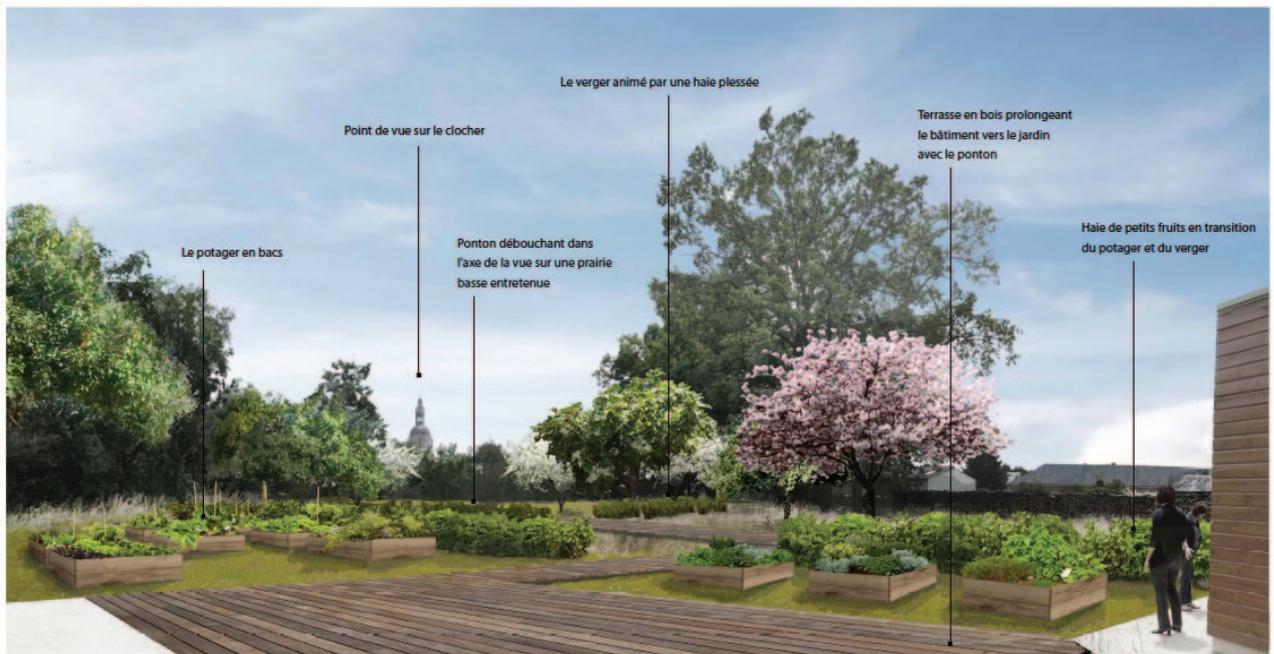
- All romcbole (*Allium cepa* var. *proliferum*, vivace)
- All des ours (*Allium ursinum*, vivace)
- Basilic (*Ocimum kilimandscharicum*, vivace)
- Bette (*Beta vulgaris* var. *cicla*, bisannuelle)
- Cresson des jardins (*Barbarea verna*, bisannuelle)
- Céleri ou Livèche (*Levisticum officinale*, vivace)
- Chou de perpétuel (*Brassica oleracea*, vivace)
- Poireaux (*Allium ampeloprasum*, vivace)
- Rhubarbe (*Rheum raphanistrum*, vivace)
- Roquette (*Diploaxis tenuifolia*, vivace)
- Topinambour (*Helianthus tuberosus*, vivace)



PLANTATION DU POTAGER

UN VERGER ET UN POTAGER POUR LA NOUVELLE CANTINE

VUE GÉNÉRALE DU POTAGER ET DU VERGER



ATELIER 75 **PLANTATION DU POTAGER**
UN VERGER ET UN POTAGER POUR LA NOUVELLE CANTINE



Commune support : LA VILLE AUX CLERCS

Intervenant(s) : Maison Botanique, CAUE

Public visé : Enfants, enseignants et personnels de l'école

Nombre de personnes participantes :

Date(s) de réalisation :

Temps consacré : 1.5 journée (réunions et conception)

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Le projet prévoyait la réalisation d'un jardin nourricier pédagogique à proximité immédiate du nouveau restaurant scolaire. Celui-ci aurait permis aux enseignants ainsi qu'au personnel du restaurant de travailler avec les enfants sur le goût et toutes les thématiques transversales liées à l'entretien et à la mise en culture d'un jardin.

Le CAUE, en partenariat avec la Maison Botanique a proposé à la mairie de la Ville Aux Clercs un plan de masse du futur jardin ainsi qu'une liste des essences pouvant être implantée dans ce jardin. Il était ensuite prévu d'organiser des actions participatives pour la mise en place de ce jardin, il était toutefois nécessaire au préalable d'effectuer les terrassements nécessaires à la bonne accessibilité du site et à la pérennité de ce jardin. La mairie fut alertée dès le début du projet de cette conditionnalité mais n'a pas pu, dans le temps imparti à ce projet, réaliser ces terrassements.

Le projet n'a pu donc aboutir que sur papier.

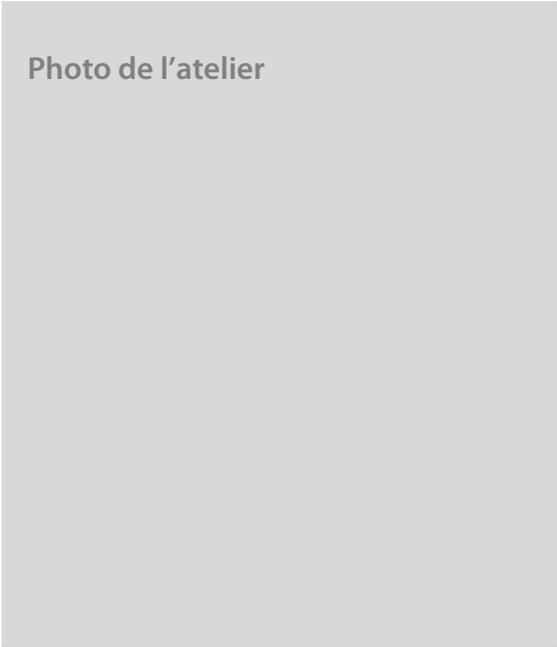
Les points positifs :

Un formidable outil pour l'école et les enfants du village.
La possibilité de magnifier un espace non utilisé jusque-là.
Une grande adhésion au projet (élus, enseignants, personnel technique et habitants).

Les points négatifs

Un manque de réactivité des élus dans la gestion des problèmes de terrassements.

Photo de l'atelier



Commune support : La Ville-aux-Clercs

Intervenant(s) : Chloé Trémol

Public visé : enfants du centre de loisirs

Nombre de personnes participantes : 39

Date(s) de réalisation : 14/05/2014 et 25/06/2014

Temps consacré : 1 jour (+ 1 jour de préparation)

RETOUR D'EXPERIENCE

Déroulé proposé et adaptations éventuelles :

Etant donné que le jardin n'aboutirait pas dans les délais du projet et sur proposition de Mme le Maire nous avons réalisé deux demi-journées d'animation autour du potager biologique avec le centre de loisir « la Ruche ». Animation pédagogique à destination d'un public d'enfants de 4 à 11 ans dans le cadre d'un centre de loisir.

Première animation : Réalisation d'un plan de plantation en fonction des propriétés des plantes (lutte biologique), plantation de légumes, activité sensorielle sur le goût des fruits et des légumes.

Deuxième animation : Observation du développement des plantes du potager, découverte du cycle de la plante et du rôle des pollinisateurs, confection de « bombes de graines » et d'un hôtel à insectes.

Les points positifs :

Bon contact avec le centre de loisir
Enfants très intéressés

Les points négatifs :

Non réalisation du jardin/verger pédagogique

Suggestions sur l'amélioration de la démarche :

Aucune